

Ma pathologie relève-t-elle du CSNP ?

Le CSNP a vocation à accueillir deux types de patients :

1. Vous êtes blessé(e) et avez besoin de soins dans un délai rapproché, mais ne nécessitez pas une intervention chirurgicale :

- ↪ En cas de **plaie externe** nécessitant des soins de suture, de désinfection et/ou de pansement complexe
- ↪ En cas de **traumatisme** suite à un choc ou une chute nécessitant des examens complémentaires de radiologie, et une éventuelle immobilisation plâtrée

2. Votre état de santé s'est altéré de façon subite et nécessite une consultation médicale approfondie, sans détresse vitale immédiate

NB : En cas de douleur thoracique, paralysie totale ou partielle, suspicion d'AVC, avis pédiatrique ou obstétrical... rendez-vous directement aux urgences de Cherbourg. Dans tous les cas, seul le 15 permettra la juste régulation.

Avant de vous présenter au CSNP
vous devez impérativement appeler le 15

Horaires : Le CSNP est ouvert hors vacances scolaires

du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Localisation sur le site de Valognes :

